

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE DES GLIERES**

**Objet :** APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le « **Vendredi 24 Février 2023 à 14h15** », en Mairie de Fillière, sur convocation de Monsieur le Président de l'AFP, se sont réunis les membres de l'Assemblée Ordinaire de l'AFP des GLIERES dont les noms suivent :

**Étaient présentes :** Christian ANSELME, Anne LEVET, Mathieu MICHEL, Jean Yves ABBE DECARROUX, Gaël ANTHOINE-MILHOMME, Jean-Pierre BETEND représentant Estelle GAILLARD, Jean-Marc NICOLLIN, Michel BASTARD

**Quorum atteint.**

**Assistaient également :**

Johan FREIMANN, service comptabilité finances commune de Fillière  
Pascale RIGOT, responsable du service comptabilité finances de Fillière  
Jean-Claude GOLLIET, responsable pôle captages et ouvrages du Grand Anancy  
Romane SEGUIER, chargée de mission Syndicat Mixte des Glières  
Honorine BUTHOD, Technicienne Société d'Economie Alpestre de la Haute-Savoie

---

Monsieur Christian ANSELME, Président, résume les décisions qui viennent d'être prises par l'assemblée et présente le Budget Primitif qui en découle.

Ce dernier s'équilibre comme suit en dépenses et en recettes :

○ Dépenses		
▪ Section de fonctionnement :		50 707.00 €
▪ Section d'investissement :		572 283.00 €
○ Recettes		
▪ Section de Fonctionnement		50 707.00 €
▪ Section d'Investissement		572 283.00 €
	➤ <b>Total des Dépenses</b>	<b>622 990.00€</b>
	➤ <b>Total des Recettes</b>	<b>622 990.00€</b>

**L'Assemblée Générale**

- **Adopte** le budget primitif 2023

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, ans que dessus  
Pour copie conforme  
**Le Président de l'A.F.P.**  
**Christian ANSELME**

